



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 25 SEPTEMBRE 2011

MÉMENTO

à l'usage des candidats

juillet 2011

SOMMAIRE

1. GENERALITES	4
1.1. TEXTES APPLICABLES A L'ELECTION DES SENATEURS	4
1.2. DATE DES ELECTIONS	4
1.3. MODE DE SCRUTIN	4
2. CANDIDATURE	5
2.1. CONDITIONS A REMPLIR	5
2.1.1. Éligibilité	5
2.1.2. Inéligibilités tenant à la personne	5
2.1.3. Inéligibilités relatives aux fonctions exercées	5
2.1.4. Conditions liées à la candidature	6
2.2. DECLARATION DE CANDIDATURE	7
2.2.1. Contenu de la déclaration de candidature	7
2.2.2. Dépôt et enregistrement des candidatures	10
2.3. ATTESTATION DE NOTIFICATION DU DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE FICHER DES ELUS ET DES CANDIDATS	11
2.4. DECES D'UN CANDIDAT OU D'UN REMPLAÇANT	11
2.5. RETRAIT DE CANDIDATURE	12
2.5.1. Dispositions générales	12
2.5.2. Départements ou collectivités où l'élection a lieu au scrutin majoritaire	12
2.5.3. Départements où l'élection a lieu à la représentation proportionnelle	12
3. PROPAGANDE ELECTORALE DES CANDIDATS	12
3.1. REUNIONS ELECTORALES	12
3.2. CIRCULAIRES ET BULLETINS DE VOTE	13
3.2.1. Circulaires	13
3.2.2. Bulletins de vote	13
3.2.3. Commission de propagande	14
3.3. AUTRES MOYENS DE PROPAGANDE	15
4. OPERATIONS ELECTORALES	15
4.1. HEURE ET LIEU DU SCRUTIN	15
4.2. REPRESENTANTS DES CANDIDATS OU DES LISTES	16
4.2.1. Désignation	16
4.2.2. Police de l'assemblée	16
4.2.3. Rôle des représentants	16
4.3. SCRUTATEURS	17
4.3.1. Désignation	17
4.3.2. Remplacement	17
4.3.3. Procédure de dépouillement des votes	17
4.4. REGLES DE VALIDITE DES SUFFRAGES	18
4.4.1. Cas de nullité communs aux deux modes de scrutin	18
4.4.2. Cas de nullité particulier lorsque l'élection a lieu au scrutin majoritaire	19
4.4.3. Cas de nullité particuliers lorsque l'élection a lieu à la représentation proportionnelle	19
4.5. RECENSEMENT GENERAL DES VOTES	20
5. CONTENTIEUX DE L'ELECTION	20
5.1. CONSULTATION DES PROCES-VERBAUX ET DES LISTES D'EMARGEMENT	20
5.2. CONTESTATION DE L'ELECTION D'UN SENATEUR	20
6. DECLARATION DE SITUATION PATRIMONIALE	21
6.1. LES DELAIS DE DEPOT DE LA DECLARATION	21
6.2. LE CONTENU ET LA FORME DE LA DECLARATION	21
6.3. LES SANCTIONS	21
7. REMBOURSEMENT DES DEPENSES DE PROPAGANDE	22
8. OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	23
8.1. SITE INTERNET DU MINISTERE DE L'INTERIEUR	23
8.2. SERVICES DES ADMINISTRATIONS INTERVENANT DANS L'ORGANISATION DES ELECTIONS	23

ANNEXE 1 : CALENDRIER	24
ANNEXE 2 : NOUVELLE NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES POUR LE REPERTOIRE NATIONAL DES ELUS ET LES CANDIDATURES.....	25
ANNEXE 3 : INÉLIGIBILITÉS PROFESSIONNELLES AVEC LE MANDAT DE SÉNATEUR.....	27
ANNEXE 4 : MODELE DE DECLARATION DE CANDIDATURE D'UNE LISTE.....	29
ANNEXE 5 : MODELE DE CANDIDATURE D'UN CANDIDAT D'UNE LISTE DANS LES DEPARTEMENTS OU L'ELECTION A LIEU A LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE	30
ANNEXE 6 : MODELE DE CANDIDATURE D'UN CANDIDAT ET D'ACCEPTATION ECRITE DE SON REMPLAÇANT DANS LES DEPARTEMENTS ET COLLECTIVITES OU L'ELECTION A LIEU AU SCRUTIN MAJORITAIRE.....	31
ANNEXE 7 : NOMBRE DE SENATEURS A ELIRE.....	34

*Sauf précision contraire les articles visés dans le présent
mémento sont ceux du code électoral*

**ANNEXE 4 : Modèle de déclaration de candidature d'une liste
(lorsque l'élection a lieu au scrutin majoritaire ou à la représentation proportionnelle)**

Page 1 sur.....

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 25 SEPTEMBRE 2011

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné (e), Madame - Mademoiselle - Monsieur ¹

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département, collectivité d'outre mer ou pays de naissance :

Domicile :

.....

mandataire de la liste intitulée ² :

.....

déclare vouloir poser la candidature de cette liste aux élections sénatoriales du 25 septembre

2011 dans le département ou la collectivité de ³

Étiquette politique déclarée de la liste :

Fait à, le.....

Signature du mandataire de la liste :

Il doit être joint à la déclaration de candidature de la liste, pour chaque candidat, sa fiche de candidature (cf. annexe 5 ou 6 selon le mode de scrutin), ainsi que les pièces attestant de son éligibilité c'est-à-dire soit une attestation d'inscription sur une liste électorale comportant les nom, prénoms, domicile ou résidence et date et lieu de naissance de l'intéressé délivrée par le maire de la commune d'inscription dans les trente jours précédant le dépôt de la candidature, soit la copie de la décision de justice ordonnant l'inscription de l'intéressé (l'original doit être présenté), soit, si l'intéressé n'est inscrit sur aucune liste électorale, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ou un certificat de nationalité pour établir sa nationalité française et un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois pour attester qu'il jouit de ses droits civils et politiques.

¹ Rayer la mention inutile.

² Chaque liste doit avoir un intitulé propre. Il est cependant facultatif lorsque l'élection a lieu au scrutin majoritaire.

³ Indiquer le nom du département ou de la collectivité d'outre-mer où la liste se présente.

ANNEXE 5 : Modèle de candidature d'un candidat d'une liste dans les départements où l'élection a lieu à la représentation proportionnelle

(à joindre pour chaque candidat à la déclaration de candidature de la liste dont le modèle figure en annexe 4 du mémento à l'usage des candidats aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011)

Pagesur.....

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 25 SEPTEMBRE 2011

Intitulé de la liste :

Candidat n° NOM :

NOM d'usage (qui figurera sur les bulletins de vote) :

Prénoms ¹ :

Sexe : Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département, collectivité d'outre mer ou pays de naissance :

Nationalité :

Domicile :

Profession ² :

Étiquette politique déclarée du candidat :

Je déclare être candidat sur la liste mentionnée ci-dessus et confie au mandataire de cette liste, M....., le soin de faire ou de faire faire toutes déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de cette liste.

Je reconnais avoir été informé (e) :

1. qu'en application de l'article 57 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, sont enregistrées dans un traitement automatisé, autorisé sous l'appellation « fichier des élus et des candidats », par le décret n° 2001-777 du 30 août 2001, les données à caractère personnel visées à l'article 3 du décret précité concernant chaque candidat de la liste ;
2. que ces données à caractère personnel, à l'exception de l'adresse et du téléphone, sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande ;
3. que le droit d'accès et le cas échéant de rectification des données à caractère personnel s'exerce directement auprès de la préfecture dans les conditions suivantes :
 - pour les données autres que la nuance politique, il est organisé dans les conditions de droit commun définies par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 précitée ;
 - pour la nuance politique, l'article 5 du décret du 30 août 2001 précise que les candidats désirant obtenir une rectification de la nuance politique qui leur a été attribuée doivent présenter leur demande jusqu'au quatrième jour inclus précédant le scrutin s'ils souhaitent qu'elle soit prise en compte pour la diffusion des résultats. Toute demande de rectification présentée après ce délai ne pourra donc pas être prise en considération pour la diffusion des résultats, quand bien même elle serait fondée. Elle sera examinée ultérieurement.

Signature du candidat :

¹ Souligner le prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote.

² La profession doit être indiquée conformément à la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe 2. Pour les fonctionnaires, indiquer précisément les fonctions exercées.

ANNEXE 6 : Modèle de candidature d'un candidat et d'acceptation écrite de son remplaçant dans les départements et collectivités où l'élection a lieu au scrutin majoritaire

(en cas de dépôt d'une liste, à joindre pour chaque candidat à la déclaration de candidature de la liste dont le modèle figure en annexe 4 – en cas de candidature isolée, à déposer directement)

Pagesur.....

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 25 SEPTEMBRE 2011

NOM :

NOM d'usage (qui figurera sur les bulletins de vote) :

Prénoms ¹ :

Sexe : Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département, collectivité d'outre mer ou pays de naissance :

Nationalité :

Domicile :

.....

Profession ² :

Étiquette politique déclarée du candidat :

Je déclare vouloir poser ma candidature aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011 dans le département ou la collectivité de..... et confie le cas échéant à mon mandataire, M, le soin de faire ou de faire faire toutes déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de ma candidature.

Je reconnais avoir été informé (e) :

1. qu'en application de l'article 57 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, sont enregistrées dans un traitement automatisé, autorisé sous l'appellation « fichier des élus et des candidats », par le décret n° 2001-777 du 30 août 2001, les données à caractère personnel visées à l'article 3 du décret précité concernant chaque candidat de la liste ;
2. que ces données à caractère personnel, à l'exception de l'adresse et du téléphone, sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande.

Paraphe du candidat :

¹ Souligner le prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote.

² La profession doit être indiquée conformément à la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe 2. Pour les fonctionnaires, indiquer précisément les fonctions exercées.

Je reconnais également avoir été informé (e) que le droit d'accès et le cas échéant de rectification des données à caractère personnel s'exerce directement auprès de la préfecture (ou du haut-commissariat en Nouvelle-Calédonie ou des services du représentant de l'Etat à Saint-Pierre-et-Miquelon) dans les conditions suivantes :

- pour les données autres que la nuance politique, il est organisé dans les conditions de droit commun définies par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 précitée ;
- pour la nuance politique, l'article 5 du décret du 30 août 2001 précise que les candidats désirant obtenir une rectification de la nuance politique qui leur a été attribuée doivent présenter leur demande jusqu'au quatrième jour inclus précédant le scrutin s'ils souhaitent qu'elle soit prise en compte pour la diffusion des résultats. Toute demande de rectification présentée après ce délai ne pourra donc pas être prise en considération pour la diffusion des résultats, quand bien même elle serait fondée. Elle sera examinée ultérieurement.

Je choisis comme remplaçant éventuel pour les cas prévus à l'article LO 319 du code électoral :

Mademoiselle - Madame - Monsieur ¹

NOM :

NOM d'usage (qui figurera sur les bulletins de vote) :

Prénoms ² :

Sexe :

Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département, collectivité d'outre mer ou pays de naissance :

Domicile :

.....

Profession ³ :

Fait à, le

Signature du candidat :

Il doit être joint à la déclaration de candidature, pour chaque candidat et son remplaçant, soit une attestation d'inscription sur une liste électorale comportant les nom, prénoms, domicile ou résidence et date et lieu de naissance de l'intéressé délivrée par le maire de la commune d'inscription dans les trente jours précédant le dépôt de la candidature, soit la copie de la décision de justice ordonnant l'inscription de l'intéressé (l'original doit être présenté), soit, si l'intéressé n'est inscrit sur aucune liste électorale, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ou un certificat de nationalité pour établir sa nationalité française et un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois pour attester qu'il jouit de ses droits civils et politiques.

¹ Rayer la mention inutile

² Souligner celui qui figurera sur les bulletins de vote

³ La profession doit être indiquée conformément à la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP). Pour les fonctionnaires, indiquer précisément les fonctions exercées.

ACCEPTATION ÉCRITE DU REMPLAÇANT

Je soussigné (e), Mademoiselle - Madame - Monsieur ¹

NOM :

NOM d'usage (qui figurera sur les bulletins de vote) :

Prénoms ² :

Sexe :

Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département, collectivité d'outre mer ou pays de naissance :

Domicile :

.....

Profession ³ :

accepte de remplacer, en cas d'élection et de vacance de siège,

M ⁴

qui a déclaré vouloir poser sa candidature aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011

dans le département ou la collectivité de

Fait à, le

Signature du remplaçant :

1 Rayer la mention inutile

2 Souligner le prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote

3 La profession doit être indiquée conformément à la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe 4. Pour les fonctionnaires, indiquer précisément les fonctions exercées.

4 Indiquer son nom d'usage et son prénom usuel